



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 12/07/16

Reçu en Préfecture le : 12/07/16  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 11 juillet 2016**  
**D-2016/257**

***Aujourd'hui 11 juillet 2016, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,  
*Mr Nicolas BRUGERE (présent à partir de 16h30)*

**Excusés :**

Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Alain SILVESTRE

**Aliénation par la SA d'HLM IMMOBILIERE  
3F d'un terrain situé 9-11 rue Dom Devienne  
et 59-61-63 rue Peyronnet à Bordeaux.  
Accord de la commune. Autorisation.**

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En vertu de l'article L.443-14 du Code de la Construction et de l'Habitation, les bailleurs sociaux peuvent céder des éléments de leur patrimoine autres que du logement. Dans cette perspective, la demande d'autorisation d'aliénation est transmise, par le bailleur social, au représentant de l'Etat dans le département qui doit à son tour consulter la commune d'implantation.

En application de cette réglementation, les services de l'Etat sollicitent l'accord de la Ville de Bordeaux pour la cession, par SA d'HLM IMMOBILIERE 3F au profit de la SA d'HLM ATLANTIC AMENAGEMENT, l'une de ses filiales en région, des parcelles ci-dessous sises sur un terrain situé 9-11 rue Dom Devienne et 59-61-63 rue Peyronnet à Bordeaux, dans le quartier Bordeaux sud :

- ✓ 9 rue Dom Devienne : parcelle cadastrée DI 62, d'une superficie de 1 506 m<sup>2</sup>,
- ✓ 61 rue Peyronnet : parcelle cadastrée DI 63, d'une superficie de 201 m<sup>2</sup>.

Ces cessions visent à la réalisation du programme de l'îlot Lentillac pour la construction, en 2 phases, de 80 logements locatifs sociaux.

Ces parcelles font l'objet d'une obligation de production de 100% de logements locatifs sociaux en vertu d'une Servitude de Mixité Sociale inscrite au PLU.

L'opération est située sur le périmètre du PNRQAD et contribue à la production de logements sociaux sur le Centre ancien.

En considération de ces éléments, je vous propose de donner un avis favorable aux demandes de cessions sollicitées par la SA d'HLM IMMOBILIERE 3F pour les parcelles mentionnées ci-dessus.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 11 juillet 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Alexandra SIARRI**

## Plan de situation



**Objet de la cession :**  
Parcelles DI 62 et DI 63  
9 rue Dom Devienne et 61 rue  
Peyronnet

**Organisme :** I3F  
**Quartier :** Bordeaux sud

